

## LA COIFFE PORTÉE AUTREFOIS

Pour Vincent Roussel, on peut distinguer les coiffes de cette région en fonction de leurs ailes et en fonction de leur bonnet. Il considère d'abord les modes de « coiffes à grandes ailes », qui sont au nombre de trois :

- « - celle de Saint-Brieuc, où la coiffe est appelée 'surdos' ;
- « - celle de Quintin et Plaintel, appelée 'aile de pigeon', variante évoluée de celle de Saint-Brieuc ;
- « - celle de Pléneuf, appelée 'dalet', autre variante évoluée de celle de Saint-Brieuc. »

Il donne ensuite un autre type de classification qui s'ajoute à la précédente :

- « à ces modes de la coiffe à grandes ailes, il faut ajouter celles des bonnets, coiffures plutôt citadines et qui ont supplanté, au moins en partie, les coiffes à grandes ailes en pays de Saint-Brieuc et de Plaintel. On distingue ainsi :
- « - le bonnet de Saint-Brieuc ;
- « - le bonnet de Châtelaudren ;
- « - le bonnet de Quintin. »

Pour compléter la série des différentes coiffes de ce groupe, il faut citer la coiffe dite « Morlaisienne » ou « Morlissienne ».



Vincent Roussel présente cette dernière comme « une coiffe de semaine, pour le travail, (...) qui ressemble en fait à une coiffe dont on aurait coupé les grandes ailes.

On la trouve à Quintin, Saint-Julien, Plaine-Haute et Châtelaudren. »

Source : Vincent Roussel, sur le site Internet <http://labourhakan.org>

Cartes provenant de la collection personnelle de Vincent Roussel